

# LE VŒU DE CHASTETÉ DE DOGME 95

*Je jure de me soumettre aux règles suivantes, établies et confirmées par Dogme 95 :*

1. Le tournage doit avoir lieu en extérieur. Accessoires et décors ne peuvent être fournis (si un accessoire est nécessaire à l'histoire, il faut choisir un des extérieurs où se trouve cet accessoire).
2. Le son ne doit jamais être produit séparément des images et vice versa. (Il ne faut pas utiliser de musique, sauf si elle est présente là où la scène est tournée.)
3. La caméra doit être tenue à l'épaule. Tout mouvement – ou immobilité – faisable à l'épaule est autorisé. (C'est le tournage qui doit avoir lieu là où le film a lieu.)
4. Le film doit être en couleurs. L'éclairage spécial n'est pas acceptable. (S'il y a trop peu de lumière, la scène doit être coupée, ou bien il faut monter une seule lampe sur la caméra.)
5. Trucages et filtres sont interdits.
6. Le film ne doit contenir aucune action superficielle (meurtres, armes, etc., en aucun cas).
7. Les aliénations temporelles et géographiques sont interdites (c'est-à-dire que le film a lieu ici et maintenant).
8. Les films de genre sont inacceptables.
9. Le format du film doit être un 35 mm standard.
10. Le réalisateur ne doit pas être crédité.

De plus, je jure comme réalisateur de m'abstenir de tout goût personnel ! Je ne suis plus un artiste. Je jure de m'abstenir de créer une œuvre, car je considère l'instant comme plus important que la totalité. Mon but suprême est de forcer la vérité à sortir de mes personnages et du cadre de l'action. Je jure de faire cela par tous les moyens disponibles et en dehors de tout bon goût et de toutes considérations esthétiques.

*Ainsi je prononce mon vœu de chasteté.*